

COMMUNE DE CHAVANNES-SUR-MOUDON

Election à la Syndicature du 26 avril 2026 (1^{er} tour)

Procès-verbal d'élection tacite

Le Bureau électoral, constatant :

- que seule la liste 01, comprenant le nom d'une personne candidate, a été déposée dans les délais légaux,
- que la liste déposée est conforme aux articles de la LEDP et de son règlement d'application (RLEDP),
- qu'un seul siège est à pourvoir,

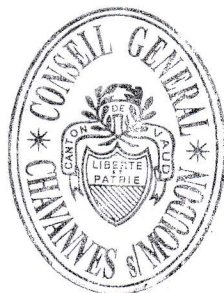
PROCLAME

Monsieur Laurent CROT, né le 19.01.1982, originaire de Lutry, domicilié au Bourg du Village 7 à 1512 Chavannes-sur-Moudon, **élu tacitement Syndic** pour la législature 2026-2031.


Pour le Bureau électoral

La présidente du bureau:


Fabienne Bolay



La secrétaire:


Laetitia Dutoit

Chavannes-sur-Moudon, le 7 avril 2026